



Nom de la gymnaste : _____

Année gymnique : _____

POLITIQUES - SECTEUR COMPÉTITIF

(Remettre une copie avec les initiales et la signature à l'AGA)

Politiques administratives :

a) Les heures de cours publiées par le club en début de session sont les seules offertes. Ces heures sont dans les normes recommandées par la Fédération de gymnastique du Québec et l'horaire est adapté selon la disponibilité du gymnase, de nos entraîneurs et peut varier en cours d'année. Le nombre d'heures proposé pour chaque groupe est en fonction de la catégorie des gymnastes. Initiales : _____

b) Les frais de compétitions :

Réseau provincial et national :

- Lors de l'AGA, trois chèques de 100\$ à l'ordre de Club Gymnici, postdatés aux dates indiquées dans le calendrier du club, pour les 3 compétitions de sélection devront être remis.

Initiales : _____

- Pour les compétitions qui nécessitent une sélection pour s'y rendre (Championnat Québécois, Coupe Québec), la facture devra être payée avant l'événement à l'ordre de Club Gymnici. Initiales : _____

- Pour les compétitions qui nécessitent une sélection et un coût plus élevé (Championnat de l'Est, Championnat canadien, etc.), la facture devra être payée en 2 versements dont 50% avant l'événement et la balance dans les 30 jours qui suit l'événement avec un chèque à l'ordre de Club Gymnici. Si la personne désire une entente pour le paiement de la balance, il sera possible de faire une demande au Conseil d'administration. Initiales : _____

- Pour la compétition par équipe, le parent qui désire que son enfant participe à cet événement devra donner son chèque à l'ordre de Club Gymnici 5 semaines avant la date de l'événement. Date qui figure dans le calendrier du club. Initiales : _____

- Si l'entraîneur ou le parent décide que la gymnaste ne participe pas à la compétition, le parent doit en informer le club 5 semaines avant la tenue de l'événement sinon il devra quand même payer l'inscription. Si le délai est respecté, le chèque lui sera retourné. Initiales : _____

Réseau défi :

- Pour les évaluations défi, si le parent et l'entraîneur désirent que la gymnaste participe à l'événement, le parent devra remettre son chèque de 60\$ à l'ordre de Club Gymnici 5 semaines avant la date de l'événement. Date qui figure dans le calendrier du club. Initiales : _____

Circuit régional :

- Pour les compétitions du circuit régional, les chèques postdatés de 66\$ pour chacune des compétitions fait à l'ordre de Club Gymnici doivent être remis au club au plus tard dans la semaine

qui suit la réception du calendrier. Le club n'inscrira pas les athlètes qui n'ont pas acquitté les sommes dues. Initiales : _____

- Si l'entraîneur ou le parent décide que la gymnaste ne participe pas à la compétition, le parent doit en informer le club 5 semaines avant la tenue de l'événement sinon il devra quand même payer l'inscription. Si le délai est respecté, le chèque lui sera retourné. Initiales : _____
- Pour les compétitions qui nécessitent une sélection pour s'y rendre (Championnat régional, Challenge des régions et le Championnat provincial scolaire), la facture devra être payée avant l'événement à l'ordre de Club Gymnici. Initiales : _____

c) Un compte en souffrance de plus 30 jours peut entraîner l'arrêt de l'année gymnique en cours. S'il y a un compte en souffrance et qu'aucune entente n'est intervenue avec la trésorerie pour l'étalement du paiement, toute nouvelle inscription est automatiquement refusée. Initiales : _____

Cours annulé :

Lorsqu'un événement hors du contrôle de Gymnici demande la fermeture du club (par exemple ; tempête de neige, dégât d'eau), les cours ne seront pas repris ni crédités.

Initiales : _____

Chorégraphies (seulement pour les gymnastes du circuit régional, provinciales et nationales) :

Les frais pour des chorégraphies individuelles faites par un entraîneur du Club ou par une chorégraphe venant de l'extérieur du club sont à la charge des parents et sont payables à cette chorégraphe directement. Si des modifications s'avéraient essentielles dans une chorégraphie et que celle-ci ait été composée par une personne de l'extérieur du club, le parent se devra de payer le temps supplémentaire pour faire les changements.

Initiales : _____

Survêtement et maillot de compétition :

Lors des compétitions, les gymnastes du secteur compétitif doivent porter obligatoirement le maillot de compétition ainsi que le survêtement officiel du club. Le maillot d'entraînement et le survêtement sont changés à tous les 4 ans. Le club a fait le dernier changement de survêtement et de maillot de compétition à l'année 2007-2008. Pour les gymnastes du circuit régional (CR3 et défi 1 et 2), le survêtement est facultatif et le maillot du club est sans manche et obligatoire. Pour les autres catégories, le survêtement et le maillot sont obligatoires. Initiales : _____

Collations :

Il est important que les enfants n'apportent, lors de leurs entraînements, que des collations « SANTÉ ». Le popcorn, chips, chocolat, etc. ne sont pas tolérés. Il est également interdit d'apporter des collations contenant des noix ou arachides car certaines gymnastes sont sévèrement allergiques aux arachides. Nous exigeons également que chaque gymnaste ait une gourde d'eau à l'entraînement afin de contrer la déshydratation.

Initiales : _____

Présence des parents et interventions des parents dans le bureau des entraîneurs :

Par sécurité, la présence des parents dans le gymnase est limitée afin d'éviter la distraction des enfants lors des cours. Nous demandons également aux parents de rester à l'entrée du gymnase et de ne pas circuler ailleurs dans le gymnase, ni d'aller dans les vestiaires, ces lieux étant réservés aux athlètes et aux entraîneurs. Aucun parent ne se verra le droit d'accéder aux vestiaires, aux autres espaces du gymnase ou encore de

demander à un enfant de sortir sans avoir l'autorisation de l'entraîneur. Les parents ne sont pas supposés, à l'intérieur des cours, parler avec leurs enfants à moins d'avoir l'autorisation de l'entraîneur.

Initiales : _____

Présence d'enfants non inscrits au cours, dans le gymnase :

Par sécurité, il est strictement interdit aux enfants non inscrits à un cours de gymnastique au Club Gymnici ou en dehors de leurs heures de cours, de se promener dans le gymnase ou d'utiliser les appareils qui y sont installés, **y compris les barres parallèles** se trouvant à l'entrée du gymnase. Aucun enfant non inscrit ne peut aller dans le vestiaire des gymnastes, à moins d'y avoir été expressément invité par un entraîneur. Initiales :

Horaire d'entraînement :

Il est important de comprendre qu'une grande partie des entraîneurs du club sont aux études ou travaillent à temps complet ou partiel ailleurs. Cette situation engendre parfois des changements d'horaire d'entraînement lors des différentes sessions et même en cas d'exception à l'intérieur d'une même session. Il est inévitable pour le club d'attendre la confirmation de la disponibilité des entraîneurs avant de remettre l'horaire d'entraînement de votre enfant. Initiales : _____

Calendrier provisoire des compétitions :

Vous trouverez ci-joint le calendrier provisoire des compétitions pour les secteurs Défi, Provincial et National. Toutefois, il est possible que certains changements mineurs s'appliquent en cours d'année. Pour le circuit régional, le calendrier sera disponible vers la mi-octobre. Initiales : _____

L'heure d'arrivée et de départ des gymnastes :

Les gymnastes peuvent arriver 15 minutes avant le début de leur cours et peuvent quitter 15 minutes après la fin de leur entraînement. Le parent qui ne se présente pas après ce délai recevra un avertissement et la situation se répète, des frais de 20 \$ par tranche de 15 minutes seront facturés. Initiales : _____

Bénévolat :

Étant donné que le club Gymnici est un organisme à but non lucratif, chaque famille devra accorder un nombre d'heures déterminé par le comité de financement et approuvé par le conseil d'administration. Ce nombre d'heures a été fixé à 3 heures pour la présente année. Advenant la non-atteinte du nombre d'heures par famille, il pourrait y avoir une compensation monétaire à verser. Initiales : _____

Signature du père ou de la mère : _____

Signé à : _____ Le : _____